



## Conseil économique et social

Distr. générale  
24 octobre 2018  
Français  
Original : anglais

---

### Commission du développement social

#### Cinquante-septième session

11-21 février 2019

**Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : lutter contre les inégalités et les obstacles à l'inclusion sociale au moyen des politiques budgétaires et salariales et des politiques de protection sociale**

### **Déclaration présentée par l'Œuvre internationale de Kolping, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social\***

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



## Déclaration

KOLPING INTERNATIONAL et la communauté mondiale ont, indéniablement, une responsabilité en commun.

En 2016, le monde comptait pas moins de 65,6 millions de personnes déplacées de force, pour une grande variété de raisons. Beaucoup avaient fui leur pays d'origine et franchi des frontières internationales en cherchant à se mettre en sûreté dans un pays voisin. À la fin de 2016, 84 % des réfugiés vivaient dans des pays pauvres ou des pays à revenu intermédiaire. Seule une minorité d'entre eux étaient arrivés jusqu'en Europe, en raison du manque de ressources financières, qui en empêche beaucoup d'entreprendre un voyage sur de longues distances, de routes peu praticables ou peu sûres et des barrières leur interdisant de poursuivre leur chemin. Rien qu'en 2016, largement plus de 5 000 réfugiés se sont noyés en tentant de traverser la Méditerranée, et leur nombre réel pourrait bien dépasser ce chiffre. Compte tenu des besoins humanitaires des personnes déplacées, il est primordial de lutter contre les causes profondes des déplacements forcés.

Les raisons qui provoquent le déplacement de populations sont, notamment, les guerres et les conflits, ou des problèmes d'ordre religieux, économique et politique. La famine, la discrimination, les persécutions et les violations des droits de l'homme, l'exclusion sociale et les transferts forcés de populations, l'accaparement de terres, la misère et l'exploitation, ainsi que les effets des changements climatiques sont autant de raisons pour lesquelles une personne est amenée à quitter son foyer.

Dans sa lettre encyclique *Laudato Si'* (2015), le pape François a exprimé son souci au sujet de la protection de notre « maison commune » et plaidé pour l'intégration sociale et pour une écologie intégrale, qui soit à la fois environnementale, économique et sociale. Il a expliqué en quoi la situation de notre maison commune le préoccupait, face, notamment, aux phénomènes suivants :

- L'utilisation des techniques de pointe, en particulier par des entreprises mondialisées, à des fins de domination et pour accroître la dépendance des personnes ;
- La mondialisation de l'indifférence, marquée par la surconsommation et des modes de vie excessifs, qui engendrent la pauvreté et des problèmes environnementaux ;
- Le gaspillage des ressources naturelles et la détérioration de l'environnement engendrés par la surconsommation et l'exploitation capitaliste ;
- La surconsommation des ressources naturelles liée à l'exploitation capitaliste.

La personnalité, la subsidiarité et la solidarité sont des principes directeurs de la doctrine sociale catholique, en faveur d'un ordre social qui corresponde à la notion chrétienne de personne humaine. Cette doctrine explique qui doit assumer quelle responsabilité, et dans quelles conditions. En vertu de l'idée qu'elle se fait de son rôle, l'organisation KOLPING INTERNATIONAL estime qu'elle a, de même que la communauté mondiale, des responsabilités à assumer dans la lutte contre les causes profondes des déplacements de populations.

Premièrement, il y a, pour KOLPING INTERNATIONAL, la responsabilité de l'individu : chacun, chacune doit s'interroger sur ses comportements en matière de consumérisme, en particulier toute personne vivant dans un pays industrialisé. Tout un chacun peut défendre ou soutenir des projets et des activités visant à améliorer les

conditions de vie des plus nécessiteux dans leur pays d'origine. Il est à la portée de tous de prendre la parole au nom des opprimés et des personnes à risque qui souffrent de la faim ou de persécutions, ou de défendre publiquement leurs intérêts.

Deuxièmement, il y a, pour KOLPING INTERNATIONAL, sa propre responsabilité d'organisation non gouvernementale internationale : KOLPING INTERNATIONAL apporte sa contribution en tant qu'association sociale catholique internationale en appelant les gouvernements à œuvrer en faveur d'une économie mondiale plus juste et à adopter une politique étrangère reposant exclusivement sur les principes humanitaires et le respect des droits de l'homme.

Troisièmement, KOLPING INTERNATIONAL reconnaît la responsabilité de communautés de croyants telles que l'Église catholique, qui se doivent de jouer un rôle exemplaire dans la société. Le pape François souligne à maintes reprises que les flux migratoires doivent être considérés comme une réalité structurelle de notre temps et que nous devons mettre l'accent sur les programmes de développement axés sur la lutte contre les causes profondes des déplacements de populations. Parallèlement, nous ne devons pas perdre de vue l'évolution de la situation dans les pays d'origine. Tout cela est réalisable, par exemple, dans le cadre de la coopération de l'Église au service du développement dans les pays concernés. Il faut continuer de lutter pour l'instauration de structures justes et démocratiques et la protection des droits de l'homme et encourager les chrétiens à devenir politiquement actifs.

Quatrièmement, la responsabilité de l'économie et de ses dirigeants est de la plus haute importance : l'économie doit s'affranchir du dogme de l'exploitation capitaliste, et réfléchir – et parer – aux conséquences d'une logique de croissance permanente. Les préoccupations fondamentales des gens doivent être de nouveau au centre de l'attention. Cela signifie que l'on ne saurait considérer les ressources naturelles comme des facteurs de production gratuits. Les ressources non renouvelables doivent être gérées de façon responsable. Ceux qui considèrent que le principe d'une croissance infinie de la consommation peut être une solution aux problèmes de l'humanité se trompent.

Cinquièmement et pour finir, il y a, pour KOLPING INTERNATIONAL, la responsabilité de la communauté mondiale : chaque État a l'obligation de mettre en œuvre les objectifs de développement durable, sans retard et de façon systématique. Les accords de libre-échange bilatéraux et multilatéraux ne doivent pas obéir exclusivement à la primauté de l'exploitation capitaliste, mais respecter les droits de la personne et viser le bien commun. Les accords de libre-échange ne doivent pas ériger de barrière protectrice contre l'entrée des produits des marchés émergents et des pays en développement. Il faut éliminer les obstacles au commerce pour donner aux marchés émergents et aux pays en développement une chance de vendre leurs produits sur les marchés mondiaux. Les politiques économiques et commerciales et les politiques d'environnement et de développement doivent garantir l'équité des échanges commerciaux, sanctionner le commerce inéquitable et préserver et économiser les ressources. Il convient de fonder les projets de développement publics exclusivement sur les besoins de la population des pays bénéficiaires. Les gouvernements ne doivent bénéficier de l'aide au développement que s'ils respectent les critères démocratiques et humanitaires. Aucun financement ne doit aller aux régimes totalitaires et corrompus. La population des pays en développement et des nouveaux pays industriels doit pouvoir s'insérer dans les chaînes d'approvisionnement internationales et ne pas avoir à dépendre de l'exportation de ses matières premières. L'investissement privé dans ces régions doit observer les

règles d'un travail décent et viser un développement véritable, bénéficiant largement à la région et à la population locale, ainsi que la constitution d'une société civile.

L'Organisation des Nations Unies a une responsabilité particulière en matière de gestion et de prévention des causes profondes des déplacements de population à l'échelle mondiale. Ses États Membres doivent avoir à cœur de lutter contre les causes profondes des déplacements ; aucun ne devrait se dérober à ses responsabilités.

Un règlement clairvoyant, pacifique, des conflits régionaux sur le long terme n'est possible que si l'ONU est mieux à même de s'acquitter de ses importantes tâches.

La politique étrangère de chaque État doit reposer sur le règlement pacifique des conflits. Tout acte de guerre doit être sanctionné par la communauté internationale. Il faut interdire systématiquement le commerce des armes avec les régions en crise.

De plus en plus de personnes sont forcées de fuir leur pays pour des raisons liées à la destruction de l'environnement et aux changements climatiques. Aussi la communauté internationale doit-elle s'engager à l'égard de l'Accord de Paris sur le climat et appliquer sans plus tarder les mesures qui s'imposent afin de limiter les effets du réchauffement climatique. La communauté mondiale ne peut relâcher ses efforts pour convaincre de l'importance de cet accord les pays qui ne l'ont pas encore signé ou qui souhaitent s'en retirer.

Il faut mettre un terme à l'accaparement de terres, où qu'il se produise. Un gouvernement ne peut vendre de terres au détriment de sa propre population. Il convient de soutenir les plus pauvres et les petits exploitants agricoles cherchant à faire valoir leurs droits sur leurs terres au moyen de documents (titres fonciers). La communauté internationale doit demander aux gouvernements et aux entreprises mondialisées de s'abstenir de toute forme d'accaparement de terres.

Ceux qui font preuve de courage donnent du courage aux autres, écrivait Adolph Kolping au XIX<sup>e</sup> siècle. La communauté internationale a besoin aujourd'hui de ce courage pour s'attaquer par des stratégies à long terme aux causes profondes des déplacements de population. L'humanité est responsable de ses actes, il est important de le dire. Les causes profondes des déplacements sont la résultante de comportements et d'actes humains. C'est pourquoi nous sommes tous responsables de l'état de notre monde.

Tous, au sein de la communauté internationale, doivent assumer leurs responsabilités, à commencer par chacun d'entre nous. Nous appelons chacun à vivre de façon responsable, à agir de façon responsable et à faire preuve de courage en luttant contre les causes profondes des migrations et des déplacements !